

JE SOUHAITE  
CÉDER MON  
EXPLOITATION  
**COMMENT  
FACILITER LA  
TRANSMISSION ?**

Je souhaite céder  
mon exploitation  
**Comment faciliter  
la transmission**



« Je veux d

Quels sont les atouts et les faiblesses  
de mon exploitation ?

Quelle est sa valeur marchande ?

Quelles sont les perspectives  
de transmission ?



Cerfrance a été agréé le 2020 par la DDRAF dans le cadre de l'AITA (Aide à l'Installation et à la Transmission en Agriculture). Vous pouvez ainsi bénéficier de subventions sur la réalisation de prestations de conseil spécifiques.

# céder mon exploitation... »

A l'approche de la cession de votre entreprise, vous souhaitez la transmettre facilement ?

Nous réalisons un état des lieux de votre exploitation à céder de ses atouts et de ses faiblesses. Nous analysons la pérennité de l'entreprise et les perspectives de transmission.

Suite à ce diagnostic, nous déterminons une valeur marchande de votre entreprise (actif ou parts sociales), combinant plusieurs méthodes d'évaluation (patrimoniales et économiques).

Enfin, nous vous proposons des préconisations et des points de vigilance pour la transmission à venir.



**2 ou 3 demi-journées de diagnostic et de restitution**



**Diagnostic détaillé**



**Valorisation de votre exploitation**



**Préconisations écrites**



**Reste à charge après subvention : 1 700 € HT**

Valeur du « Conseil en stratégie de transmission » 3 200 €, prise en charge de la région de 80% plafonnée à 1 500 €

# CERFRANCE, CRÉATEUR DE VALEURS EN VENDÉE



15 bureaux en Vendée,  
pour être au plus  
proche de vous.